

Délibération du Comité syndical N° 934-10-22



Objet : Approbation de la candidature Leader 2023-2027

L'an deux mille vingt-deux, le 24 octobre, le Comité syndical du Pays de Pontivy s'est réuni à Pontivy dans les locaux de Pontivy Communauté –sur convocation de son Président, Claude VIET

Etaient présents : AUDO Daniel, GANIVET Laurent, HAMON Stéphane, LE BOUEDEC Joseph, LE BRETON Bernard, LE CORF Henri, POURCHASSE Michel, ROLLAND Benoît, VIET Claude.

Etaient excusés : LE STRAT Sylvette, ROBIN Guénaël,

Autres personnes : MOREL Martine, LE MAINTEC Lucas, LEURETTE Romain, POHARDY Fanny, RICHARD Gildas.

Secrétaire de séance : Daniel AUDO

Date des convocations : 18 octobre 2022

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Considérant la délibération n° 916-03-22 portant sur le périmètre de la candidature,
Considérant la délibération n° 931-06-22 portant sur la méthodologie et le diagnostic

M Le Président expose la stratégie d'ensemble comprenant :

- La thématique principale : la résilience
- La maquette financière – demande de 1.8 million d'euros de Leader
- Les domaines d'intervention et les types de projets éligibles
- La gouvernance avec le CUP gardant la composition actuelle à 12 membres (5 élus et 7 socioprofessionnels)
- Le comité technique avec les chargés de mission de Projet de territoire et l'animatrice CODEV
- L'ingénierie Leader positionnée à 1.8 ETP.

La sélection régionale sera connue en février 2023.

⇒ **Après en avoir débattu, le Comité syndical approuve à l'unanimité le dossier de candidature Leader pour la période 2023-2024. Il autorise le Président à signer tout document s'y rapportant.**

Nombre de membres
en exercice : 13

Présents : 9
Absents : 4

Fait à Pontivy,
Le 26 octobre 2022
Le Président,
Claude VIET

SYNDICAT MIXTE
DU PAYS
DE PONTIVY